



Arbeitsgemeinschaft
Tabakprävention Schweiz

Association suisse pour
la prévention du tabagisme

Associazione svizzera per
la prevenzione del tabagismo

Rapport annuel 2024



Editorial de la présidente

Une nouvelle Loi sur les produits du tabac : est-ce vraiment un progrès ?

Le 1er octobre 2024, la nouvelle Loi sur les produits du tabac (LPTab) est finalement entrée en vigueur après un parcours politique long, difficile et douloureux de près de dix ans. Un premier projet avait été soumis au Parlement en 2015. Déjà à l'époque, la discussion d'une telle loi arrivait avec des années de retard.

Notre Association s'est énormément engagée tout au long de ces années pour une loi forte et moderne. Force est de constater aujourd'hui que le résultat est très loin de nos espoirs. Cette loi ne nous fait avancer que d'un tout petit pas et nous restons nettement à la traîne par rapport à tous les autres pays européens dans les classements de lutte contre le tabagisme tels que la European Tobacco Control Scale. Les points positifs de cette LPTab, comme l'interdiction de la vente aux mineurs et l'interdiction de publicité du tabac sur la voie publique, avaient déjà été adoptés par la majorité des cantons, las d'attendre une loi fédérale.

Cependant, la LPTab reste particulièrement faible au niveau des restrictions contre la publicité. L'initiative populaire "Enfants sans tabac", adoptée par le peuple et les cantons le 13 février 2022, demandait une protection stricte des jeunes contre la publicité du tabac. Mais avec une loi **d'application qui sera très faible, le Parlement contrevient gravement à la volonté populaire. La LPTab ne devrait donc être modifiée que très marginalement, et cela toujours sous l'influence du lobby du tabac.**

Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs s'engage beaucoup plus dans les dimensions structurelles de la lutte contre le tabac et, dès aujourd'hui, qu'ils se mobilisent pour préparer les bases d'une révision des lois, que ce soit la nouvelle et insuffisante LPTab, les lois sur la taxation des produits du tabac ou sur la fumée passive. Beaucoup de travail sera encore nécessaire pour obtenir un cadre structurel de lutte contre le tabac solide et capable d'entraîner de réels changements. Notre association reste fortement engagée, malgré les défis auxquels une petite organisation aux ressources très limitées doit faire face.



Laurence Fehlmann Rielle,
Présidente

Préambule de la direction

Chers membres et partenaires,

En regardant en arrière sur cette année, je tiens à mettre en lumière deux éléments fondamentaux, mais souvent peu visibles, qui assurent le succès de notre travail.

D'une part, nous bénéficions du soutien efficace d'un Comité très engagé, y compris notre présidente. Cela nous a notamment permis d'accomplir un travail important et nécessaire : la refonte et la mise à jour complète de nos Statuts. **La révision des Statuts d'une association comme la nôtre peut paraître** un sujet aride et de peu de poids, mais cela était fondamental pour assurer une bonne gouvernance de notre organisation.

D'autre part, il est fondamental de reconnaître le travail exceptionnel de notre équipe. Leur engagement quotidien envers notre mission est le moteur de notre réussite, même si leurs efforts ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

Points forts de l'année :

- Résilience et adaptation : Face aux défis constants, notre équipe a su s'adapter rapidement, en **mettant en œuvre des stratégies innovantes pour répondre** aux changements et aux défis constants auxquels nous faisons face, tant au niveau organisationnel que du marché de la nicotine.
- Collaboration efficace : Les partenariats forts, en particulier dans les petites organisations et dans les Cantons, que nous avons bâtis et que nous chérissons, sont une clé de notre succès. Ils ont permis d'étendre notre impact bien au-delà de ce que nous aurions pu accomplir seuls.
- Résultats tangibles : Nos initiatives ont conduit à des avancées significatives dans la régulation des produits du tabac et la sensibilisation des jeunes, prouvant l'efficacité de notre approche. Nous avons une fois de plus été très présents dans les coulisses du parlement ainsi dans la communication avec les médias.

Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble cette année et je suis reconnaissant envers chacun pour son travail acharné et sa passion. Ce rapport annuel témoigne de notre combat continu pour une Suisse moins exposée aux dangers du tabagisme et plus responsable en santé publique. Merci de nous rejoindre dans ce combat important.

Luciano Ruggia, Directeur

Rapports des quatre secteurs d'activité

AT Suisse est le centre national de compétence en matière de lutte antitabac. En étroite concertation avec ses organisations membres et sur leur mandat, elle s'engage pour un renforcement efficace et durable de la lutte contre le tabac en Suisse. Elle élabore des bases scientifiques, informe le grand public ainsi que les milieux spécialisés intéressés et renforce de manière ciblée la collaboration et la coordination entre les acteurs concernés. Le travail d'AT Suisse s'aligne sur sa stratégie globale et se concentre sur quatre domaines d'activité clés : le plaidoyer, la gestion des connaissances, la communication ainsi que la coordination et la mise en réseau.

1 Plaidoyer

Dans le domaine du plaidoyer, l'année 2024 a été marquée par des événements liés à la mise en œuvre d'« Enfants sans tabac », le risque que le Parlement passe outre la volonté du peuple ayant été écarté en février, par des avancées concernant l'interdiction des cigarettes électroniques à usage unique, ainsi que par l'entrée en vigueur en automne de la loi sur les produits du tabac et par les évolutions en matière d'imposition du tabac.

La loi sur les produits du tabac est en vigueur

La loi sur les produits du tabac est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2024 – enfin. Après le déploiement d'un effort gigantesque durant près d'une décennie, la montagne a accouché d'une souris : l'âge minimum de remise et de vente est désormais fixé à 18 ans dans toute la Suisse pour les produits du tabac et de la nicotine, y compris les e-cigarettes. Pour le reste, des restrictions cantonales en vigueur ont été reprises dans la loi fédérale la plupart du temps :

Mesure*	Depuis le 1.10.2024
Remise au moins de 18 ans	interdite
Publicité atteignant les enfants et les adolescents	permise
Publicité par affichage	interdite
Publicité dans les cinémas	interdite
Publicité dans la presse écrite	permise
Publicité sur internet (réseaux sociaux inclus)	permise

Publicité sur des articles de consommation	partiellement interdite
Promotion des ventes	partiellement interdite
Parrainage international	interdit
Parrainage national	permis
Publicité sur les points de vente	permise
E-cigarettes/produits du tabac à chauffer	Aucune différence par rapport aux cigarettes traditionnelles

* Ces mesures s'appliquent à tous les produits du tabac et de la nicotine, ainsi qu'aux cigarettes électroniques *sans* nicotine

La nouvelle ordonnance sur les produits du tabac est entrée en vigueur en même temps que la loi sur les produits du tabac. Elle régit notamment l'apparence des nouveaux textes et images de mise en garde sur les paquets de cigarettes. Dans l'**étroit** cadre légal actuel, AT s'est engagée avec succès en faveur d'**une utilisation de la marge de manœuvre encore disponible pour les couleurs, les images et les textes.**

Les autres modifications entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2024 concernent la loi et l'ordonnance sur la protection contre le tabagisme passif (extension aux e-cigarettes), la loi et l'ordonnance sur l'imposition du tabac (imposition de certaines e-cigarettes¹), l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme et la loi sur l'alcool (achats tests).

« Enfants sans tabac » : **manœuvres de déstabilisation des perdants au Parlement**

La commission de la santé publique du Conseil national a provoqué un début d'année **dramatique concernant la mise en œuvre d'« Enfants sans tabac »** dans la nouvelle loi sur les produits du tabac. Elle s'est prononcée en faveur de plusieurs modifications du texte de loi, qui l'auraient complètement vidé de sa substance. Et ce, après que le Conseil des États eu déjà édulcoré certains points du projet du Conseil fédéral. Le comité Enfants sans tabac et AT ont donc été alarmés. Ce sont les propositions de la commission du Conseil national qui ont pesé le plus lourd dans la balance

¹ Liquides contenant de la nicotine CHF 0.20 par millilitre, e-cigarettes jetables CHF 1.00 par millilitre

- ne plus déclarer la promotion des ventes et le parrainage des produits du tabac et de la nicotine comme faisant partie de la « publicité » (!),
- laisser la publicité pour les produits du tabac et de la nicotine dans les publications presse suivre en grande partie les règles actuelles et
- permettre au personnel de vente mobile de produits du tabac et de la nicotine de poursuivre ses activités sans être inquiété lors de manifestations et dans l'espace public.

Ce refus de facto **de mise en œuvre de la part d'une** partie de la commission et du Parlement a eu pour conséquence la non-entrée en matière du Conseil national sur le projet présenté, grâce au soutien apporté par les parlementaires qui estimaient que la volonté du peuple était violée.

Après avoir recollé les morceaux et après d'autres négociations intensives avec la classe politique et l'administration, le Conseil des États a voté en septembre en faveur de la poursuite de son soutien à la majorité des principaux points de l'initiative et a confirmé sa décision de 2023. Sa décision de ne pas considérer le personnel de vente mobile comme étant un support publicitaire reste toutefois problématique.

La commission de la santé publique du Conseil national s'est à nouveau penchée sur le projet en automne. Plusieurs de ses membres ont encore du mal à accepter la volonté du peuple, mais une majorité de la commission a renoncé à édulcorer une nouvelle fois le projet dans son ensemble. Avec beaucoup de bonne volonté, le projet actuel peut être qualifié de globalement de respectueux de la Constitution.

Par faute de temps, le Conseil national ne se prononcera à nouveau qu'en mars 2025

E-cigarettes jetables

Les cigarettes électroniques jetables sont flashy, fruitées, bon marché et donc extrêmement populaires, surtout auprès des jeunes. Mais c'est aussi un produit qui présente un fort potentiel de dépendance et un bilan environnemental désastreux. Leur consommation par les enfants et les adolescents augmente rapidement. Sur proposition d'AT, la « position commune sur les e-cigarettes » des organisations de santé et de lutte contre les dépendances a été complétée par une demande d'interdiction des e-cigarettes jetables.

Au niveau fédéral, une motion soutenue par AT demandant l'interdiction de la vente des e-cigarettes jetables au niveau national a été clairement adoptée en juin par le Conseil national à une majorité des

deux tiers, ce qui est surprenant. Malgré l'urgence évidente du sujet, la commission de la santé publique du Conseil des États donne du temps pour se pencher sur la motion. Le Conseil des États se prononcera en 2025.

Pendant ce temps, AT soutient diverses interventions dans les cantons. Les efforts les plus avancés sont ceux des cantons du Valais et du Jura :

- fin 2024, une interdiction de vente, qui entrera en vigueur en mars 2025, a été décidée par le canton du Valais et
- le Parlement jurassien a transmis en automne 2024 une motion correspondante de son gouvernement.

Fin 2024, de nombreuses autres interventions étaient en suspens dans divers cantons, par exemple dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Schaffhouse, Soleure ou Thurgovie.

Petit pas en avant sur l'imposition du tabac

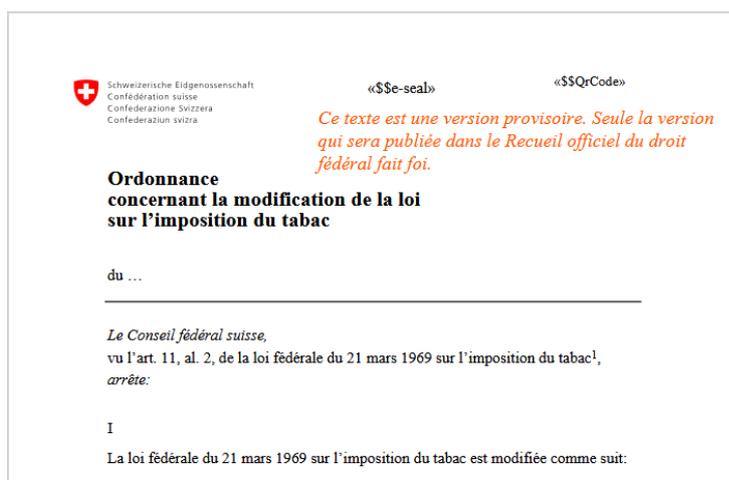
Outre l'imposition de certaines e-cigarettes, qui entrera déjà en vigueur le 1^{er} octobre 2024, le Conseil fédéral a décidé cet automne de procéder à d'autres adaptations de l'imposition du tabac : les cigarettes électroniques sont désormais soumises à l'impôt sur le tabac : au 1^{er} janvier 2025, les tarifs fiscaux seront augmentés² pour

- les cigares et cigarillos,
- le tabac à coupe fine et le tabac pour pipe à eau,
- les autres tabacs à fumer (tabac pour pipe et produits du tabac à chauffer) et
- les autres tabacs manufacturés (snus, tabac à mâcher et à priser)

2

Cigares et cigarillos	spécifique: 11.832 ct. la pièce ad valorem: 25 % sur le prix au détail impôt minimal: 21.210 ct. la pièce
Tabac à coupe fine et pour pipe à eau	spécifique: Fr. 46.– par kilogramme ad valorem: 25 % sur le prix au détail impôt minimal: Fr. 90.– par kilogramme
Tabac pour pipe et produits du tabac à chauffer	ad valorem: 16 % sur le prix au détail
Snus, tabac à mâcher et à priser	ad valorem: 10 % sur le prix au détail

L'augmentation est extrêmement modérée. Le Conseil fédéral n'exploite pas pleinement ses compétences légales en matière d'augmentation des impôts pour trois des quatre catégories : il ne les utilise entièrement que pour le snus, le tabac à chiquer et le tabac à priser. L'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDT) estime les recettes supplémentaires générées par cette augmentation à seulement 45 millions de francs – une somme dérisoire pour l'industrie du tabac et de la nicotine. Pour la catégorie tarifaire la plus importante, celle des cigarettes, la compétence du Conseil fédéral est déjà entièrement utilisée depuis 2013 et elle reste donc inchangée.



Au cours de l'année, dans le cadre des négociations pour le budget 2025 au sein des commissions spécialisées, AT a attiré l'attention des membres du Parlement sur la possibilité de générer jusqu'à 800 millions de francs de recettes supplémentaires en faveur de l'AVS en supprimant les « rabais spéciaux » accordés à certains produits du tabac et en augmentant de

manière générale l'impôt sur le tabac. Cela est d'autant plus important que les dépenses supplémentaires pour l'AVS (13^e rente) et l'armée (réarmement) mettent le budget fédéral sous forte pression pour faire des économies.

Le rapport sur l'accomplissement du postulat « Vue d'ensemble du marché du tabac et des produits de substitution au tabac », soutenu par AT, est en outre attendu pour l'année prochaine. AT se mobilise pour que le Parlement et le Conseil fédéral saisissent l'opportunité de lier entre eux les thèmes « impôt sur le tabac » et « financement de l'AVS ».

La CLAT a 20 ans – sans la Suisse



La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac (CCLAT) est le premier traité de droit international visant à promouvoir la santé publique. La Suisse a signé la convention de l'OMS sur le tabac le 25 juin 2004, mais ne l'a toujours pas ratifiée. En juin, AT a attiré l'attention sur ce vingtième anniversaire peu glorieux.

La Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) définit les principes de base qui s'appliquent au tabac et aux produits du tabac dans le monde entier :

- Interdiction complète de la publicité, de la promotion des ventes et du parrainage pour les produits du tabac ;
- Interdiction de fumer sur le lieu de travail, dans les espaces fermés, dans les transports publics ainsi que dans d'autres établissements et lieux publics, à des fins de protection contre le tabagisme passif ;
- Mesures tarifaires et fiscales, telles que des taxes élevées sur le tabac, afin de réduire la demande ;
- Mises en garde complètes et de grande taille sur tous les produits du tabac ;
- Lutte contre le commerce illicite des produits du tabac.

AT maintient sa demande de ratification rapide de la convention par le Parlement, en particulier après l'entrée en vigueur de la loi sur les produits du tabac.

Nombreuses questions en suspens pour les cantons

Les administrations cantonales et les partenaires ont continué à poser diverses questions en 2024. Dans l'ensemble, la plupart des renseignements fournis par AT aux organisations cantonales ou affiliées aux cantons tournaient autour de trois points concernant l'entrée en vigueur de la loi sur les produits du tabac :

- évaluation des conséquences pour les cantons,
- mesures cantonales requises et
- interprétation de la loi.

Il s'est avéré que, sur ce dernier point, malgré l'existence d'une ordonnance fédérale, de grandes incertitudes subsistent dans de nombreux domaines pour la mise en pratique dans les cantons. AT a attiré l'attention des offices fédéraux responsables ou aux commandes sur ces lacunes.

Sur le même thème (la mise en œuvre de la loi sur les produits du tabac dans les cantons), AT a en outre organisé le 28 mai 2024 un événement en ligne qui a été très suivi.

Avec l'entrée en vigueur de la loi, AT Suisse a revu et adapté en conséquence les informations et les cartes synoptiques sur sa page web consacrée à la « législation dans les cantons ».

Groupe de travail Plaidoyer

Le groupe de travail Plaidoyer, qui coordonne le travail politique d'AT et de ses membres, s'est réuni deux fois en 2024, au cours du second semestre. Durant le premier semestre, ses rencontres ont été suspendues au profit des réunions ad hoc pour coordonner le travail concernant « Enfants sans tabac ».

2 Gestion des connaissances

En 2024, le domaine de la gestion des connaissances s'est concentré sur l'élaboration approfondie et la mise à disposition d'informations afin de soutenir efficacement les activités de plaidoyer et de communication. Parmi les réalisations figurent, entre autres, des contributions pour le site web d'AT, des actualités ainsi que des publications spécialisées.

Développement de produits du savoir

Dans le domaine de la gestion des connaissances, nous avons continué en 2024 à développer des produits ciblés pour soutenir nos partenaires et nos groupes cibles. Nous avons surtout veillé à développer sans cesse nos offres de communication afin qu'elles soient à la fois pertinentes et accessibles. La rédaction d'un rapport qui nous aide à optimiser nos produits du savoir, en montrant notamment comment ceux-ci sont utilisés et où il existe des possibilités d'amélioration, a constitué une étape importante.

Fiche d'information Le tabac et l'environnement

Dans le cadre de notre collaboration avec d'autres organisations de prévention, nous avons élaboré une nouvelle fiche d'information sur le thème « Tabac et environnement ». Pour la version plus détaillée, nous avons collaboré avec stop2drop, tandis que la version courte a été rédigée en collaboration avec Unisanté. Par ailleurs, le site internet consacré à ce thème a été mis à jour (lien: [Tabac et environnement](#)).

Tabac et environnement

Résumé
L'impact écologique du tabac est souvent négligé. Avec environ six mille milliards de cigarettes fabriquées chaque année et consommées par 1,5 milliard de fumeurs dans le monde, les effets du tabac sur l'environnement se font sentir à l'échelle planétaire. Le tabac est cultivé dans plus de 125 pays, sur environ quatre millions d'hectares de terres, principalement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Les effets néfastes sur l'environnement existent à tous les niveaux, depuis le stade de la culture et du traitement jusqu'à la transformation, la distribution, la consommation et l'élimination.

Culture et séchage du tabac
La culture du tabac a d'importantes répercussions négatives sur l'environnement, et ce à de nombreux égards. La monoculture du tabac et ses exigences élevées en nutriments nécessitent une utilisation intensive de pesticides et d'engrais que les petits exploitants agricoles des pays à revenu faible ou intermédiaire ont rarement les moyens de s'offrir. L'épuisement de la fertilité des sols conduit à défricher continuellement les zones boisées afin de trouver de nouvelles terres fertiles, contribuant ainsi à un cycle de déforestation préjudiciable. Non seulement cette déforestation perturbe les écosystèmes, mais elle accroît également l'érosion, l'appauvrissement et la pollution des sols. La culture du tabac nécessite d'importantes ressources en eau : 670 litres d'eau pour produire une tige de tabac vert, soit 5 à 8 fois plus que pour cultiver une tige de tomates de terre. Cet apport d'eau peut avoir un impact négatif sur les autres cultures et, dans certaines régions, entraîne une baisse du niveau de la nappe phréatique. Le séchage des feuilles de tabac, particulièrement énergivore, ne fait qu'aggraver les problèmes environnementaux. Ce procédé consomme de grandes quantités de bois ou de charbon, libérant dans l'atmosphère des substances chimiques nocives, ce qui entraîne une pollution de l'air. Le séchage représente la moitié des émissions de CO2 émise au cours du cycle de vie complet d'une cigarette. De surcroît, le séchage est à lui seul responsable d'une part importante de la

Points clés

- Toute la filière du tabac cause des dommages considérables à l'environnement.
- La culture du tabac est responsable de 6 % de la déforestation mondiale, entraînant une perte de biodiversité et une perturbation des écosystèmes.
- Les mégots de cigarette, qui contiennent du plastique, sont une source majeure de pollution environnementale et nuisent aux écosystèmes en raison de leur nature non biodégradable et toxique.

En Suisse, les mégots de cigarettes sont les objets les plus jetés le long des rivières et des lacs.

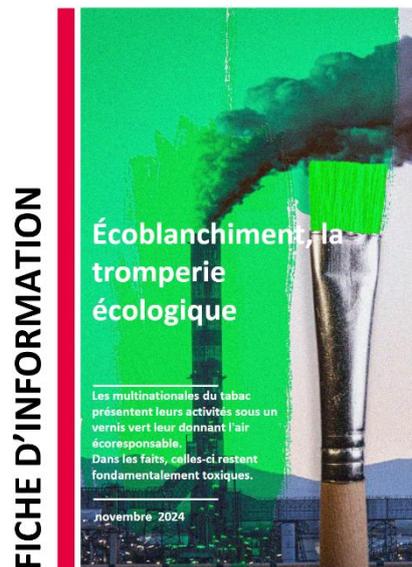
Fiche d'information | Juin 2024

Nouvelles mises à jour et publications

Nous avons continué à actualiser régulièrement notre site web. Son contenu sur les cigarettes électroniques (ENDS) a été remanié. Un autre article sur les sachets de nicotine a été rédigé. Notre collaboration avec le Graduate Institute de Genève s'est également poursuivie. Pour la troisième fois, AT Suisse a encadré un groupe d'étudiant-es qui a effectué une analyse de science politique sur un thème pertinent de la prévention du tabagisme. Cette année, ils et elles se sont penché-es sur les stratégies de *whitewashing* de l'industrie du tabac. Leur rapport a été publié sur le site internet d'AT ([Publications AT](#)).

Améliorations graphiques

Grace a une nouvelle conception graphique, nos fiches d'information sont devenues encore plus attrayantes et plus claires pour les utilisateur-trices. Ce design a déjà été utilisé pour de nouveaux produits du savoir tels que les rapports et les fiches d'information sur le prix des cigarettes et les taxes, ainsi que sur l'écoblanchiment (lien: [Écoblanchiment fiche d'information FR](#)).



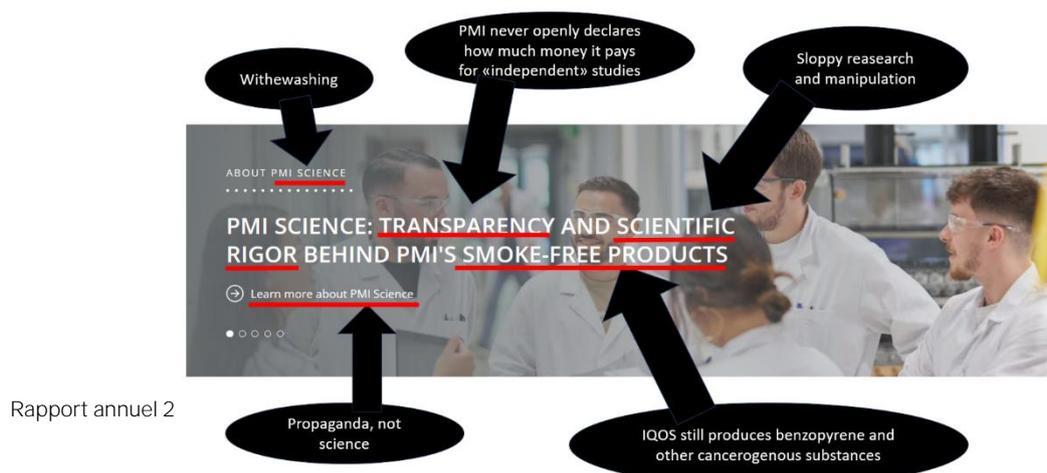
Articles scientifiques et recherche

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme a également contribué activement à la recherche. Trois documents ont été finalisés avec succès :

- Le premier porte sur l'analyse des cigarettes électroniques jetables, dont l'étude a été réalisée en collaboration avec un laboratoire de Lausanne et avec le soutien de la Ligue pulmonaire et du CIPRET.
- Le deuxième se penche sur la publicité pour le tabac de Philip Morris International dans la presse écrite et a été publié en juin 2024 dans le journal *Tobacco Prevention & Cessation* (lien: [article Open Access](#)). L'article a été téléchargé et lu de nombreuses fois, ce qui souligne l'importance du sujet.
- Un troisième traite de la consommation des produits du tabac et de la nicotine chez les personnes issues de l'immigration et repose sur une recherche bibliographique approfondie. Ce document, qui a été soumis au journal *BMC Public Health* en septembre 2024, est actuellement en cours d'examen par les pairs.

Benzopyrene, smoke and money ; comment PMI influence la recherche scientifique en Suisse.

En février 2024, nous avons publié une importante analyse pour dénoncer un des cas les plus graves d'infiltration et de manipulation de la recherche scientifique universitaire des dernières 20 ans. PMI a donné plus d'un million de francs suisses à une équipe de recherche de l'ETH de Zurich qui visait à manipuler les preuves scientifiques : PMI continue de tout faire pour essayer de démontrer que ses cigarettes IQOS sont presque sans danger par rapport aux cigarettes classiques. Mais PMI ne s'est pas limité à cofinancer le projet avec le Fonds National pour la recherche scientifique, qui n'avait pas été mis au courant de ce double financement. Des chercheurs de PMI ont activement codirigé toute la recherche, depuis la définition du sujet de recherche jusqu'à l'écriture des articles scientifiques, qu'ils ont cosignés. À la suite de notre dénonciation, le Fonds national est intervenu en renforçant ses exigences de transparence concernant les doubles financements. Également, nous avons entamé un dialogue constructif avec l'ETH de Zurich afin d'éviter que de tels cas de collaboration avec l'industrie du tabac se reproduisent dans le futur.



Accompagnement et collaboration avec des partenaires

En 2024, AT Suisse a poursuivi ses partenariats et collaborations avec différents acteurs. Nous avons ainsi été partenaire du 4^e Global Media Competition – Social Reels Challenge organisé par l’OMS et le Global Center for Good Governance in Tobacco Control (GGTC). K. Schürch a été membre du jury et a évalué des contributions présentées par des jeunes sur le thème « Expose Tobacco Industry Tactics Targeting Young People ». Les noms des gagnants ont été annoncés le 12 août 2024 lors d’un webinaire organisé par l’OMS et le GGTC, au cours duquel les résultats de notre rapport d’évaluation ont également été présentés.

Par ailleurs, nous soutenons en tant que partenaire de projet le programme national de qualification BNF, financé par le SECO, qui aide les personnes à réintégrer le marché du travail. En 2024, trois nouveaux participant-es ont pu être accueilli-es.

3 Coordination et mise en réseau

Conférence AT 2024

Près de 140 représentant-es issus des domaines de la prévention, du contrôle et du traitement du tabagisme et de la consommation de nicotine se sont réuni-es à Berne le 21 novembre 2024 à l’occasion de la Conférence annuelle d’AT Suisse. Cette édition a mis l’accent sur les risques pour la santé, en particulier celle des jeunes, associés à la consommation des nouveaux produits du tabac et de la nicotine.

Lors de la plénière du matin, le Professeur Efthimios Zervas, de l’Université Hellénique Ouverte de Patras (Grèce), a confronté les affirmations de l’industrie du tabac sur les substances contenues dans les produits de tabac chauffé à des données scientifiques indépendantes, révélant des concentrations **préoccupantes**. L’après-midi, le Dr Andreas Jung, médecin-chef à l’hôpital cantonal de Winterthur, a mis en lumière les dangers que représentent les cigarettes électroniques pour les jeunes, appelant à une réglementation nettement plus stricte que celle actuellement en vigueur.

La première session parallèle de la conférence a été consacrée à la mise en œuvre concrète de la nouvelle législation sur les produits du tabac et les cigarettes électroniques (LPTab), entrée en vigueur en octobre. Une séance de questions-réponses a été suivie d’un état des lieux sur l’application effective des mesures et sanctions et un partage sur l’expérience du canton du Valais concernant

l'interdiction de la publicité sur les lieux de vente. Une seconde session parallèle, Clinical Update, organisée pour la première fois par le Groupe d'experts pour la désaccoutumance au tabac et à la nicotine, a permis d'aborder les approches thérapeutiques actuelles parmi lesquelles l'usage de la cytisine dans le sevrage tabagique et les résultats de l'étude ESTxENDS sur la cigarette électronique dans le contexte du sevrage.



Dans la dernière session parallèle, stop2drop a animé un atelier interactif consacré à la vision d'une signalisation nationale visant à identifier et valoriser les espaces publics sans tabac ni nicotine. L'atelier a mis l'accent sur les moyens de mobiliser les acteur-ices de la prévention autour de cette initiative. En parallèle, une nouveauté marquante de cette édition a été l'introduction d'une session posters, réunissant plus de vingt présentations de projets et de recherches menés en Suisse. Ce format a offert aux participant-es une opportunité d'échange direct avec les équipes initiatrices, favorisant le dialogue et la mise en valeur des pratiques actuelles dans le domaine.

Comme à l'accoutumée, l'ensemble des présentations – plénières, sessions parallèles et posters – est accessible en ligne pour les participant-es sur le site d'AT Suisse.

Forums AT

Les forums régionaux ont pour objectif de renforcer la mise en réseau des acteur-ices de la prévention du tabagisme et de la consommation de nicotine. Ils visent à favoriser le partage d'informations et de connaissances, tout en soutenant la coordination des efforts de prévention au niveau régional et national.

coordination jouent un rôle central en tant que facilitatrices. Les enseignements issus de ces ateliers seront intégrés dans les futurs forums afin d'en améliorer l'impact et la pertinence.

Colloques de réseautage intercantonaux et cantonaux

En 2024, AT a pris part à de nombreuses rencontres nationales et cantonales renforçant le travail en réseau dans le domaine de la prévention. Elle a participé à la rencontre intercantonale MNT et addictions à Lausanne, à la demi-journée d'échanges sur l'alcool, le tabac et les produits nicotiques à Fribourg, où L. Ruggia a évoqué les défis liés aux nouveaux produits, ainsi qu'à la rencontre des partenaires du Programme Enfants et Jeunesse à Berne. AT a été présente aux colloques cantonaux sur la prévention du tabac à Lucerne (présentation de W. Kweitel), Zurich et Bâle-Campagne. Elle a aussi participé à la réunion du réseau national NAS-CPA, à la rencontre Praxis Suchtmedizin à Berne, au Graduate School for Health Sciences Symposium, au symposium du Prof. Zwahlen, ainsi qu'à un panel sur la posture politique de la science. K. Schürch a aussi pris part à un workshop sur la BPCO (PluS), à un échange sur la signalétique nationale, et à une conférence de Lumas Helaire sur l'engagement communautaire et l'équité en santé.

Réseaux internationaux

En 2024, AT a renforcé sa présence internationale en participant à plusieurs événements clés dans le domaine de la prévention. L. Ruggia a donné une conférence à l'Assemblée annuelle de la LILT à Naples sur les risques liés aux nouveaux produits du tabac et de la nicotine. Il a également pris part au World Cancer Congress à Genève, où il a modéré un panel sur le renforcement des systèmes de santé pour le contrôle du tabac. Dans ce cadre, il a aussi participé au Technical Workshop on Law and Tobacco Control coorganisé par l'OMS et la Norwegian Cancer Society. À Athènes, lors de la conférence ESPN, il a contribué en tant qu'expert à un atelier sur les politiques de santé et le plaidoyer avec de jeunes participants européens. AT a aussi participé à un groupe d'experts de la STPA dans le cadre des négociations de l'INC-5. K. Schürch a été intervenant lors d'un webinaire du Global Tobacco Index. En décembre, AT a assisté à la Conférence allemande de contrôle du tabac à Heidelberg. Par ailleurs, L. Ruggia siège désormais membre du Policy Committee de la GATC.

4 Communication

En tant que centre de compétence national pour la prévention du tabagisme et organisation faitière pour la promotion d'une vie sans tabac en Suisse, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme opère au sein d'un réseau complexe composé de divers acteurs et partenaires. Dans le cadre de ses

activités, AT Suisse informe le public et les médias, des organisations et des personnes, ainsi que les décideur-deuses politiques sur les débats scientifiques et politiques actuels.

Le site internet d'AT est notre principal outil de communication et a été régulièrement actualisé ou enrichi de nouveaux contenus en fonction des concepts et des activités en cours dans différents secteurs d'activité.

Relations publiques

AT Suisse a publié **10 communiqués de presse** en 2024. Celui du Centre de compétence pour la prévention du tabagisme à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les produits du tabac suscite notamment de nombreuses questions de la part des journalistes. Le 25 juin 2024 a marqué le 20e anniversaire de la signature par la Suisse de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, une convention qui n'a toujours pas été ratifiée. AT Suisse a profité de cette date importante pour demander instamment au Parlement, dans un communiqué de presse, de ratifier la convention avant le 1er octobre 2024. La communication a été rédigée en étroite collaboration avec d'autres acteurs, notamment les partenaires de longue date d'AT Suisse. La question de la ratification en suspens, qui focalise l'attention, a en outre été efficacement intégrée dans le travail de plaidoyer portant sur la mise en œuvre de l'initiative populaire « Enfants sans tabac ». Dans ses autres communiqués de presse, AT Suisse s'est concentrée sur des thèmes tels que les cigarettes électroniques jetables illégales, la non-ratification de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) ou l'interdiction des filtres de cigarettes.

Travail de relations publiques

10

communiqués de presse
publiés

31

news publiées

Nouvelles AT et bulletin « AT Info »

Nouvelles AT et newsletter « AT Info »

En 2024, AT Suisse a publié sur son site internet **31 nouvelles** sur des thèmes très variés. En outre, **6 newsletters** ont été envoyés tous les deux mois. Le bulletin « AT Info » est publié en allemand et en français.

1'790

personnes se sont abonnées
à notre newsletter

Site web, Slack et blog

Chiffres clés : Entre janvier et décembre 2024, nos sites web ont enregistré un total de **83'612 visites de particuliers**. Au total, 68,8 % d'entre eux s'y sont rendus via des appareils mobiles et 30,1 % via un ordinateur de bureau. Les trois groupes linguistiques les plus représentés sont l'allemand (30 %), l'italien (24,4 %) et le français (20,8 %). Parallèlement, 5'221 téléchargements ont été effectués au cours de l'année sous revue.

Communication numérique

83'612

personnes ont visité notre
site web

5'221

téléchargements ont été
effectués depuis notre site

Slack

Le réseau Slack d'AT Suisse compte aujourd'hui **121 personnes** ainsi que 24 canaux ouverts et thématiques.

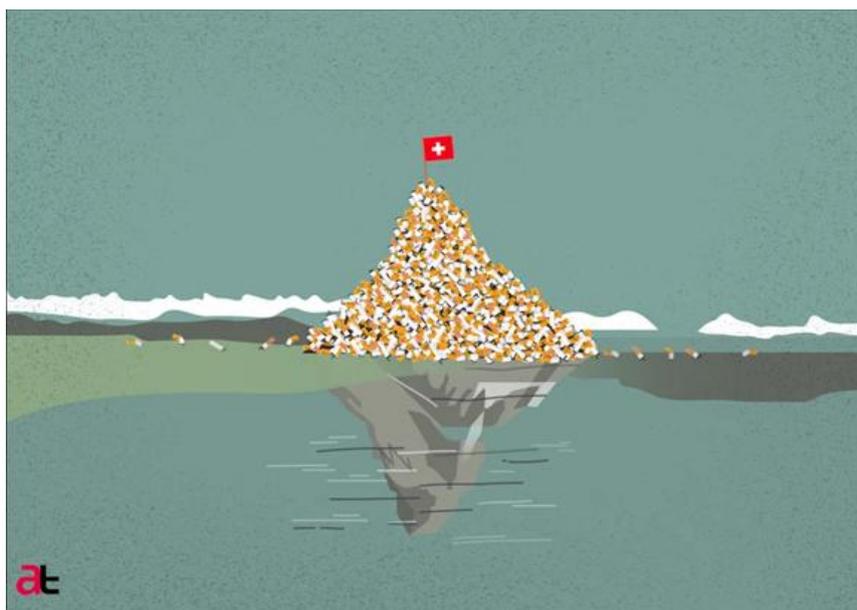
Blog AT

Avec son blog, AT Suisse souhaite continuer à fournir des informations de fond, des pistes de réflexion et des réflexions sur les débats actuels et à diffuser des avis d'experts sur des thèmes liés au

tabac et à la nicotine. Au cours de l'exercice 2024, des articles de Vincenzo Zagà, Maria Sofia Cattaruzza, Silvano Gallus et Anjana Lamichhane ont été publiés sur le blog.

Série d'articles : Plastique et tabac

D'emblée, AT Suisse a suivi avec un grand intérêt les négociations internationales des Nations Unies concernant un accord mondial sur le plastique. AT Suisse a saisi cette occasion pour publier un communiqué de presse qui vise à attirer l'attention sur le problème urgent posé par les mégots de cigarettes qui sont nocifs pour l'environnement. En complément, une série d'articles fouillés sur le thème « [Plastique et tabac](#) », comportant six parties, a été élaborée et publiée sur le site Internet. Celle-ci a suscité un intérêt international : nos organisations partenaires STOP et GGTC ont expressément loué son contenu et l'ont largement diffusé sur leurs réseaux.



Consommation de tabac chez les LGBTQIA+ en Suisse

En 2024, l'Association suisse pour la prévention du tabagisme a publié sur son [site web](#) une nouvelle section d'information consacrée au thème LGBTQIA+ et au tabac. En collaboration avec l'Organisation suisse des lesbiennes (LOS) et avec la participation de la communauté, des connaissances spécifiques ont été collectées afin d'attirer l'attention sur les risques et les besoins accrus de ce groupe de population. Les informations recueillies contribuent de manière importante à une sensibilisation et une prévention ciblée du tabagisme au sein de la communauté LGBTQIA+.



Infiltration scandaleuse de PMI dans un Comité scientifique Britannique : AT expose et dénonce des manipulations et des conflits d'intérêts

Dans le cadre de nos enquêtes sur l'influence de l'industrie du tabac, nous nous engageons à identifier et à exposer constamment des pratiques irrégulières et préoccupantes. Nous mettons l'accent sur les cas les plus récents et les plus pertinents, et nous les condamnons avec vigueur. Tel est le cas de l'infiltration préoccupante d'une ancienne employée et consultante active de PMI dans un comité scientifique britannique de premier plan.

Le 10 novembre 2024, suite à nos informations, le journal britannique « The Observer » a révélé qu'une ancienne directrice de Philip Morris International (PMI), Ruth Dempsey, ayant occupé pendant 28 ans le poste de directrice des affaires scientifiques et réglementaires, avait été nommée au Comité britannique sur la cancérogénicité des produits chimiques dans les aliments, les produits de consommation et l'environnement (CoC). Ce comité fournit des conseils indépendants aux ministres. Toutefois, depuis son entrée en fonction en février 2020, Mme Dempsey continue d'être rémunérée par PMI pour divers travaux, y compris la rédaction d'un article financé uniquement par PMI sur les stratégies réglementaires pour les produits du tabac chauffés. Elle détient aussi des actions de PMI et perçoit une pension de cette entreprise. Sur les réseaux sociaux, elle maintient des interactions avec

les hauts dirigeants de PMI, y compris le directeur de la communication et le vice-président des affaires publiques.

Sa nomination au sein de ce comité scientifique suscite des interrogations quant au potentiel d'une influence induite et à l'accès possible à des informations internes sur des politiques et réglementations qui pourraient bénéficier à l'industrie du tabac. Cela semble aussi contredire les principes de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, ratifiée par le gouvernement britannique, qui visent à limiter les interactions avec l'industrie du tabac afin de protéger les politiques de santé publique des interférences. La Convention affirme qu'il existe « un conflit fondamental et irréconciliable entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux de la politique de santé publique ». Les qualifications scientifiques et académiques de Mme Dempsey pour siéger dans ce comité apparaissent aussi très discutables, soulevant des doutes sur les raisons et les responsables de sa nomination.

Peu après la publication de cet article, Mme Dempsey a démissionné de ce comité, mais cette démission ne dissipe pas les interrogations concernant son rôle au sein de celui-ci.

https://www.theguardian.com/business/2024/nov/10/revealed-ex-director-for-tobacco-giant-philip-morris-advising-uk-government-on-cancer-risks?CMP=Share_iOSApp_Other

Cigarettes électroniques jetables illégales

Une [enquête](#) de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme a montré que la majorité des e-cigarettes jetables – appelées « puff bars » – vendues en Suisse ne sont pas conformes aux dispositions légales. Beaucoup contiennent une quantité d'e-liquide nettement supérieure à celle autorisée et sont généralement vendues à bas prix, sans contrôle d'âge sur des plateformes en ligne. Sont concernés non seulement les petits fournisseurs, mais aussi les grands distributeurs du e-commerce comme Galaxus.

AT Suisse a publié en 2024 un document complet sur ce sujet et transmis à toutes les autorités cantonales une liste de l'ensemble des sites Internet qui commercialisent des e-cigarettes jetables illégales. AT Suisse a demandé à plusieurs reprises aux autorités compétentes de procéder à une application rigoureuse de la loi en vigueur.

Interview avec des personnes clés de Berner Gesundheit

En quoi consiste votre travail et avec qui travaillez-vous ?

Heike : Dans les communautés, le tabac et la nicotine sont des sujets très répandus. Les jeunes, en particulier, consomment souvent de la vape. Étant donné que nous sommes des multiplicateurs/trices, nous sommes sensibilisés à l'importance que revêt le rôle de modèle des parents et réfléchissons à notre propre comportement et à notre propre attitude. Nous recevons des informations sur les conséquences de la consommation de tabac et de nicotine et sur la manière d'aborder le sujet dans nos communautés et avec les parents.

Regina : La question de la consommation de tabac et de nicotine est souvent abordée lors des contacts avec les familles. Outre les rendez-vous officiels en qualité de personne clé, il s'agit la plupart du temps de contacts très spontanés dans un restaurant ou un magasin. Je profite de ces occasions pour aborder le sujet de la dépendance, du tabac et de la nicotine. Aussi avec des jeunes.

Vous avez participé pour la première fois à la Conférence AT. Quelle a été votre expérience?

Heike : C'était notre première participation à la Conférence et nous avons beaucoup apprécié la possibilité qui nous a été offerte de donner de la visibilité à notre travail et à notre engagement en faveur des groupes vulnérables, ainsi que de travailler en réseau. Le travail effectué en tant que personnes clés à Santé bernoise est très précieux. La session Posters a permis à la base de découvrir notre travail et aux professionnels de faire connaître l'axe commun de leur action en matière de prévention du tabagisme et des produits nicotiques.

Regina : C'était une très bonne conférence. La quantité d'informations fournies, notamment sur les développements actuels était impressionnante. J'ai été extrêmement surprise par l'ampleur de l'engagement dont font preuve les professionnels et par leur implication auprès de la population.

Que vous a apporté cette journée ?

Heike : Savoir que de nombreuses personnes planchent sur la question du tabac et de la nicotine à différents niveaux et avec différentes expertises nous aide dans la pratique à travailler sur des bases solides. Se maintenir à jour et obtenir des résultats dans le domaine de la prévention du tabagisme et de la nicotine nécessite beaucoup d'engagement et d'efforts. Chaque effort compte pour effectuer une analyse différenciée de la situation et sensibiliser sur le sujet.

Regina: J'ai pu consacrer une journée entière aux questions liées au tabac et à la nicotine et réfléchir à ces sujets. J'ai également été désabusée de voir comment les aspects monétaires peuvent prendre le pas sur la santé des gens. Cela m'a également effrayé et a montré l'importance que revêt l'information. Tout le monde devrait pouvoir participer à une telle conférence et constater l'ampleur du problème.

Qu'espérez-vous que les autres retirent de votre travail ?

Heike: J'espère que nous offrons, par notre travail, la possibilité de réfléchir aux comportements de consommation et peut-être même de les remettre en question, de discuter et, finalement, de prendre des décisions en connaissance de cause. Nous essayons de rendre les informations accessibles et de mettre en cause les produits proposés, comme la vape. Notre mission est de dialoguer avec les parents.

Regine: La consommation concerne toujours toute la famille. Si un membre de la famille fume, tout le monde a moins d'argent. Si un membre de la famille tombe malade des suites du tabagisme, c'est une perte pour toute la famille. J'espère que mon travail peut sensibiliser mes compatriotes aux risques sanitaires et à l'ampleur des conséquences engendrées par la consommation de produits du tabac et de la nicotine.





SCHLÜSSELPERSONEN ALS AKTEUR:INNEN IN DER TABAK- UND NIKOTINPRÄVENTION

Community-Arbeit mit Multiplikator:innen in der Gesundheitsprävention



KONTEXT

Im Jahr 2022 lebten 23,3% der Schweizer Bevölkerung (Dritt Anteil) im Jahr 1987 (33,2%) geboren und liegt deutlich tiefer als noch 2017 (27,1%). Gleichzeitig steigt jedoch der Konsum von E-Zigaretten vor allem in der Altersgruppe der 15- bis 34-Jährigen. Alter, Geschlecht, Bildung und Nationalität beeinflussen den Konsum. Ausländer:innen konsumieren mehr Tabak- und Nikotinprodukte als Schweizer:innen. Einkommen sowie Wohn- und Arbeitsbedingungen zeigen den gesundheitserwarteten Verbrauch und somit auch den Tabakkonsum von Schweizer:innen. Sozialökonomisch Benachteiligte und Menschen mit Migrationshintergrund haben häufig einen erschwerteren Zugang zu Unterstützungs- und Beratungsangeboten.

GESUNDHEITSRISIKEN + ZUGANGSHÜRDEN

- Bildung, Beruf, Einkommen
- Geschlecht, Familienstand
- Aufenthaltsstatus
- Physische und psychische Gesundheit
- Ressourcenverteilung
- Möglichkeiten zur sozialen Unterstützung

- Sprachbarrieren
- Fehlende Informationen
- Komplexität des Gesundheitssystems
- Strukturelle Hürden
- Mangel an kultursensiblen Angeboten

ZIELE

1. Gesundheitliche Ungleichheit abbauen
2. Gesundheit aller Menschen nachhaltig verbessern



SCHLÜSSELPERSONEN

Multiplikator:innen aus der Migrationsbevölkerung. Meist selbst Migrat:innen der ersten Generation, die für schwer erreichbare Zielgruppen aus der Migrationsbevölkerung als Bindeglied agieren.

So erhalten spezifische Schulungen, fachliche Begleitung und Materialien, um Familien zu unterstützen und Gesundheitsmaßnahmen weiterzugeben.

So nutzen sie persönliches Netzwerk und Vertrauen in der Community, um gezielt Familien zu erreichen, die sonst möglicherweise keinen Zugang zu weiterführenden Gesundheitsangeboten hätten.

PROGRAMME

Die Berner Gesundheit führt zwei Programme mit Schlüsselpersonen im Migrationsbereich: Migram und Paparat.

Die Schlüsselpersonen vermitteln gezielt Informationen an ihre Community. Folgen von Tabak- und Nikotinkonsum (in verschiedenen Konsumformen), Bedeutung der Vorbildfunktion von Eltern, Reflexion eigener Haltung und Verhalten.



PAPARAT

- Seit 2014
- 14 Schlüsselpersonen (Bilderfrauen)
- 15 Sprachen
- Gesprächsformate von Video bis Video



MIGRAM

- Seit 2017
- 8 Schlüsselpersonen (Beide-Kinert)
- 16 Sprachen
- Aufwachen bei Familien zu Hause



LEARNINGS

ERGEBNISSE

- Im Jahr 2023: 270 neue Familien erreicht
- Ressourcen für die Bedeutung einer gesunden Lebensweise geschaffen
- Auseinandersetzung mit dem Konsumverhalten von Tabak- und Nikotinprodukten
- Vernetzung und Zusammenarbeit mit anderen Institutionen zur Tabak- und Nikotinprävention



Um eine nachhaltige Wirkung von Präventionsmaßnahmen und Gesundheitsförderung zu erzielen, braucht es langfristige Massnahmen. Der Aufbau von Programmen mit Schlüsselpersonen ist initial aufwendig, aber in der Wirkung lohnenswert.

KONTAKT

Migram:
Rosanna Kilg-Mueller
Fachstellenleiterin
Gesundheitsförderung und Prävention

Paparat:
Ulrike-Cecilia Castro
Fachstellenleiterin
Gesundheitsförderung und Prävention

ÜBER DIE BERNER GESUNDHEIT

Gesund aufwachen, leben und werden. Dafür setzt sich die Berner Gesundheit ein. Die Stiftung unterstützt die Berner Bevölkerung durch Gesundheitsförderung, Prävention, Gesundheitspolitik sowie Suchtberatung und -therapie auf Deutsch und Französisch. Im Auftrag des Kantons Bern arbeiten über 120 Mitarbeitende in 8 Zentren und an 15 Standorten im ganzen Kanton Bern. Die Stiftung ist politisch und konfessionell unabhängig.

www.bernergundheit.ch

Vapefree



Au début de l'année 2024, nous avons, en collaboration avec la Ligue Pulmonaire Tessinoise et plusieurs autres partenaires, terminé la réalisation du site d'information Vapefree.info.

Le public cible de cette première phase du projet était principalement les parents et les enseignants. Suite au constat que nous avons fait d'un manque total d'offres de qualité au niveau national, nous voulions fournir avec ce site des informations et des instruments pédagogiques validés scientifiquement, et cela dans les trois langues nationales. Certaines vidéos d'animation du site ont également été traduites dans les langues des populations migrantes. Même si aucune évaluation solide de l'impact de cette offre n'a été menée, tous les retours que nous avons eus ont été extrêmement positifs.

Malheureusement, nous n'avons pas eu la possibilité de continuer à développer les nombreuses idées que nous avons avec nos partenaires pour enrichir et améliorer ce site. Le mandat pour Vapefree.info a été donné à la fin de l'année 2024 à Addiction Suisse, qui, nous sommes certains, continuera à développer ce projet important de la meilleure manière.

www.vapefree.info



Stopsmoking

La plate-forme nationale Stopsmoking.ch rassemble des informations, des conseils et des **propositions d'aide pour arrêter de fumer** - et soutient ainsi les fumeuses et les fumeurs dans leur démarche vers une vie sans tabac.

Le programme est coordonné par l'Association suisse pour la prévention du tabagisme et soutenu financièrement par le Fonds de prévention du tabagisme.

Nouveautés

La nouvelle ligne de conseil téléphonique Stop-tabac, ainsi que la consultation en ligne ont été mises en fonction le 30 avril. A cette occasion, une nouvelle catégorie du site web intitulée « Arrêter avec succès » a été mise en ligne. Issue d'un travail en collaboration avec l'agence Liip, ces pages proposent une présentation courte et rapide de l'arrêt de la fumée, adaptée à la lecture sur les smartphones.

QR codes des nouveaux paquets de cigarettes

Avec la nouvelle loi sur les produits du tabac (LTab) entrée en vigueur le 1er octobre, les mises en garde sur les paquets de cigarettes ont été actualisées. Désormais, un code QR mène à une page du site stop-tabac.ch qui développe la thématique abordée par l'image et le slogan du paquet. Quinze thèmes sont présentés sur les paquets de cigarettes qui mènent à autant de pages. Ainsi, de nouveaux articles ont été rédigés pour compléter ceux déjà existants. Ces derniers qui ont été actualisés le cas échéant.



Perspective 2025

Pour notre action au niveau de la prévention structurelle, il est important d'anticiper et de surveiller les évolutions en cours, tant politiques qu'au niveau des consommations et du marché de la nicotine. Plusieurs enjeux très importants se profilent à l'horizon.

Au niveau des lois, la mise en œuvre de la nouvelle LPTab restera problématique : comment faire respecter efficacement les interdictions de vente aux mineurs ? De notre côté, nous allons faire tout le possible pour soutenir les cantons à exploiter la marge de manœuvre que la LPTab leur offre, en interdisant, par exemple, la publicité sur les lieux de vente, comme le Valais l'a déjà fait.

Si le Parlement termine la modification de la LPTab suite à l'initiative populaire "Enfants sans tabac", nous nous attendons, une fois de plus, à un résultat insuffisant qui ne respecte pas la volonté exprimée par le peuple. Mais une autre bataille parlementaire se profile déjà à l'horizon : celle de la taxation.

Depuis 2013, les taxes sur les cigarettes n'ont plus augmenté d'un centime, alors que les prix des cigarettes ont continué d'augmenter pour remplir encore plus les poches des industriels du tabac. Il est temps de procéder à une véritable augmentation des taxes, dans un but de santé publique. N'oublions pas que les autres produits, comme le tabac chauffé, sont taxés à un niveau bien inférieur à celui de la cigarette, malgré le fait qu'ils soient tout aussi dangereux que les cigarettes traditionnelles (ne croyez pas les mensonges pseudoscientifiques propagés par la propagande de l'industrie) et que leurs ventes explosent.

Les consommations continuent d'augmenter, y compris les consommations de multiples produits en parallèle. La prévalence générale, soit la consommation d'au moins un produit du tabac ou de la nicotine, continue d'augmenter : selon l'enquête Omnibus « Santé et lifestyle » de 2023, une enquête en ligne menée par l'OFS pour le compte de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), il est estimé que la prévalence globale de la consommation de produits du tabac ou de produits similaires était de 44.8% pour le groupe d'âge des 18-24 ans, une prévalence globale supérieure à celle enregistrée dans les autres groupes d'âge considérés. **À noter que, bien que plus faible, cette prévalence « globale » est déjà de 23.3% chez les 15-17 ans.**

Malgré certains beaux discours sur la nécessité de renforcer la prévention structurelle et de prendre en compte la charge de morbidité des addictions, la lutte structurelle contre le tabagisme manque de soutien et de moyens. Nous allons toutefois continuer notre travail et notre engagement, malgré des conditions financières qui deviennent toujours plus difficiles.

Luciano Ruggia

Notre organisation

Le Comité

Situation au 31.12.2024

Laurence Fehlmann Rielle, présidente

Organisations nationales

Robert Keller, Fondation suisse de cardiologie

Claudia Künzli, Ligue pulmonaire suisse

Barbara Weil, FMH Fédération des médecins suisses

Organisations régionales

Sven Anders, Zürcher Fachstelle zur Prävention des Gesundheitsmissbrauchs (ZFPS)

Jocelyne Gianini, Lega polmonare ticinese

Alexandre Dubuis, Promotion Santé Valais, CIPRET

Luc Lebon, Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté)

L'équipe

Situation au 01.03.2025

Luciano Ruggia, directeur

Nicola Imseng, responsable de projet Communication

Wolfgang Kweitel, Public Affairs

Nicolas Michel, responsable de projet Stopsmoking

Sascha Moore Boffi, responsable de projet Réseautage et coordination

Benoît Perriard, Stopsmoking

Kris Schürch, responsable de projet Connaissances

Priska Tüscher, Finances et personnel

Angeliki Balantani, stagiaire BNF

Aravintan Mathivathanasekaram, stagiaire BNF

Malgosia Posoch-Gueneau de Mussy, stagiaire BNF

Comptes annuels 2024

COMPTE DE RÉSULTAT	2024	2023
	en CHF	en CHF
RECETTES		
Cotisations des membres	40'400.00	41'344.75
Total cotisations des membres	40'400.00	41'344.75
Centre de compétence tabac	892'905.00	820'203.88
Stopsmoking	477'408.00	457'137.13
Fachgremium Tabakentwöhnung im med. Setting	81'092.00	50'837.20
Vape Free	18'237.11	176'610.66
50 ans AT : livre	0.00	52'078.09
Divers mandats	42'251.62	42'355.52
Contributions cantonales	62'000.00	28'600.00
Contributions de communes	2'420.00	0.00
Total ressources provenant des pouvoirs publics	1'576'313.73	1'627'822.48
Dons d'organisations partenaires	10'000.00	50'000.00
Dons de particuliers	115.91	557.25
Total dons	10'115.91	50'557.25
Recettes diverses	12'727.84	23'056.99
Total recettes diverses	12'727.84	23'056.99
TOTAL RECETTES	1'639'557.48	1'742'781.47
DÉPENSES		
Coordinations et mesures de mise en réseau	48'625.00	63'114.62
Mesures plaidoyer	5'770.77	10'617.99
Communication	52'565.66	47'613.50
Gestion des connaissances	31'717.22	55'880.06
Traductions et divers	51'123.39	51'089.73
Total centre de compétence tabac	189'802.04	228'315.90
Stopsmoking	98'121.54	129'815.71
Fachgremium Tabakentwöhnung im med. Setting	17'293.18	3'240.00
Vape Free	15'960.33	158'819.41

50 ans AT : livre	0.00	30'898.21
Total mandats	131'375.05	322'773.33
Dépenses diverses	46'269.33	10'000.00
Total dépenses diverses	46'269.33	10'000.00
Dépenses personnel	1'121'873.31	1'049'123.30
Infrastructure	103'561.85	96'279.88
Dépenses administration	23'312.31	24'094.43
Total dépenses personnel, infrastructure, administration	1'248'747.47	1'169'497.61
TOTAL DÉPENSES	1'616'193.89	1'730'586.84
EXCÉDENT DE RECETTES	23'363.59	12'194.63

BILAN	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
ACTIFS		
Liquidités	714'881.41	927'117.51
Créances sur livraisons et prestations	429'376.92	429'087.36
Autres créances	20'166.31	20'049.00
Actifs de régularisation	171'154.18	161'194.00
Total actifs circulants	1'335'578.82	1'537'447.87
Biens meubles/Équipements	1.00	1.00
Total immobilisations	1.00	1.00
TOTAL ACTIFS	1'335'579.82	1'537'448.87
PASSIFS		
Dettes sur livraisons et prestations	61'597.61	55'423.11
Autres engagements	36'709.40	70'057.54
Passifs transitoires	8'028.00	206'087.00
Provisions	260'000.00	260'000.00
Total fonds de tiers	366'335.01	591'567.65
Fonds propres situation au 1.1.	945'881.22	933'686.59

Excédent de recettes	23'363.59	12'194.63
Total fonds propres	969'244.81	945'881.22
TOTAL PASSIFS	1'335'579.82	1'537'448.87

Rapport de l'organe de révision

La société Ernst & Young AG de Berne a effectué en mars 2025 un contrôle restreint des comptes annuels 2024.

Contributions cantonales

Nous remercions les cantons suivants pour leur précieux soutien :



Canton	Montant octroyés	Canton	Montant octroyés
Argovie	CHF 3'000.00	Saint-Gall	CHF 6'000.00
Appenzell Rh.-Ext.	CHF 2'000.00	Schaffhouse	CHF 2'000.00
Bâle-Campagne	CHF 4'000.00	Schwyz	CHF 4'000.00
Bâle-Ville	CHF 2'000.00	Thurgovie	CHF 2'000.00
Fribourg	CHF 3'000.00	Vaud	CHF 8'000.00
Genève	CHF 10'000.00	Valais	CHF 5'000.00
Lucerne	CHF 3'000.00	Zoug	CHF 4'000.00
Neuchâtel	CHF 4'000.00	Zurich	CHF 5'000.00
			CHF 67'000.00

Un décalage entre l'année de référence et la date de versement peut entraîner une divergence entre les contributions cantonales ci-dessus et les montants figurant au rapport financier.

Impressum

Association suisse pour la prévention du tabagisme

Haslerstrasse 30

3008 Berne

+41 31 599 10 20

at-schweiz.ch

info@at-schweiz.ch

Coordination: Nicola Imseng



**Arbeitsgemeinschaft
Tabakprävention Schweiz**

**Association suisse pour
la prévention du tabagisme**

**Associazione svizzera per
la prevenzione del tabagismo**